



Madagascar privilégie la gouvernance foncière dans son plan d'investissement agricole

Antananarivo, Madagascar, le 31 août 2017 – L'Initiative sur les politiques foncières de l'UA-CEA-BAD (IPF) en partenariat avec le Gouvernement de Madagascar, a organisé un atelier, ce 31 août 2017, en vue de valider le rapport national et le plan d'activités sur l'intégration de la gouvernance foncière dans le Plan national d'investissement agricole du Programme détaillé de développement agricole en Afrique (PNIA / PDDAA).

Le projet fait partie d'un projet pilote transnational mis en œuvre par l'IPF avec le soutien du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de l'Union européenne (UE) dans le but de faciliter la mise en œuvre de l'Agenda de l'UA sur le foncier et est exécuté par le ministère en charge des questions foncières et le ministère de l'agriculture.

Dans son discours d'ouverture, M. Randrianaritiana Pierrot Serge, Secrétaire permanent auprès de la présidence, chargé de l'agriculture et de l'élevage, remercie l'Initiative sur les politiques foncières d'avoir considéré le Madagascar dans le cadre des projets pilotes. « Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre et avec succès le projet, y compris le plan d'activités ». Il fait savoir que le projet a déjà renforcé la collaboration entre les deux ministères et les autres parties prenantes dans le pays pour la mise en œuvre de l'Agenda de l'UA sur le foncier en Afrique.

M^{me} Joan Kagwanja, Coordonnatrice de l'IPF remercie les deux ministères d'avoir conduit la mise en œuvre du projet pilote pour l'intégration de la gouvernance foncière dans le PNIA / PDDAA.

« Madagascar a été choisi pour ce projet important car les défis rencontrés sont représentatifs de ceux de beaucoup d'autres pays sur le continent. En outre, Madagascar a depuis longtemps fait preuve d'efforts dans les réformes foncières, ainsi il est utile de tirer des leçons susceptibles de bénéficier à d'autres pays ».

Elle fait également remarquer que Madagascar se trouvant, aux premières étapes de la mise en œuvre du PDDAA, celui-ci doit apprendre d'autres pays comme le Rwanda, le Malawi et la Tanzanie, qui sont à un stade plus avancé du programme. Elle remercie le FIDA pour son appui apporté à l'IPF depuis sa création et dans ce projet de six pays pilotes en particulier et ajoute qu'un soutien complémentaire proviendra également des subventions de l'UE et du GIZ pour soutenir le suivi et l'évaluation, ainsi que le renforcement des capacités.

Pour sa part, M^{me} Rachel Senn, représentant le FIDA, salue le partenariat entre l'IPF et son organisation et dit qu'aborder les questions sur la gouvernance foncière pour promouvoir la

sécurité alimentaire et transformer l'agriculture est central au FIDA. Elle note qu'à Madagascar, le FIDA a concentré son soutien sur plusieurs aspects de la gouvernance foncière, y compris la délivrance de titres fonciers, la sécurité foncière et l'accès à la terre, en particulier pour les jeunes et les femmes.

« Ce projet arrive en temps opportun à Madagascar alors que nous soutenions le développement du PDDAA. La mise en œuvre du projet consiste en effet à renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes des secteurs agricole et foncier à Madagascar pour le bénéfice du pays ».

L'atelier de validation est organisé à la suite d'un lancement continental en octobre 2016 à Addis-Abeba et d'un atelier de lancement en janvier 2017 à Antananarivo. L'atelier a fourni avec succès des contributions au rapport d'étude sur l'intégration du foncier dans l'agriculture à Madagascar et a identifié les points d'entrée pour le ministère en charge des questions foncières pour relever les défis de la gouvernance foncière qui entravent la transformation agricole conformément à la Déclaration de 2014 de Malabo. Les participants issus des deux ministères, de la société civile, des organisations d'exploitants agricoles, du secteur privé et du milieu universitaire ont également contribué au plan d'activités pour faciliter les actions clés nécessaires en vue de mettre en œuvre avec succès les recommandations du rapport. Un comité sur les questions foncières et agricoles qui a été créé sous les auspices du projet pilote continuera de suivre la mise en œuvre des actions identifiées.

Source URL: <https://www.uneca.org/fr/stories/madagascar-privil%C3%A9gie-la-gouvernance-fonci%C3%A8re-dans-son-plan-d%E2%80%99investissement-agricole>